

Modalités d'inscription

Pratiques professionnelles

➡ Vous vous inscrivez à une formation CNFPT Pays de la Loire/ADDM 53

Une double inscription est nécessaire, auprès du CNFPT et de l'ADDM 53 :

- Envoi du bulletin d'inscription CNFPT par votre employeur au CNFPT
- Envoi du bulletin d'inscription ADDM 53 par vous-même à l'ADDM 53

Le bulletin d'inscription CNFPT est disponible :

- auprès des services administratifs de votre établissement
- auprès du service formation de votre collectivité
- auprès de l'ADDM 53 ou sur le site www.addm53.asso.fr/IMG/pdf/bull_cnfpt.pdf
- sur le site du CNFPT : www.paysdelaloire.cnfpt.fr

➡ Vous vous inscrivez à une formation ADDM 53

Renseignez-vous dans un premier temps auprès de votre employeur sur la possible prise en charge de votre/vos formations et de l'adhésion obligatoire à l'ADDM 53.

• Votre employeur accepte la prise en charge

Transmettez le bulletin de l'ADDM 53 dûment rempli, visé par votre directeur, à votre employeur ou au service formation de votre collectivité qui fera suivre son bon de commande (précisant la prise en charge ou non de votre adhésion obligatoire) et le formulaire d'inscription à l'ADDM 53.

• Votre employeur refuse la prise en charge

Remplissez le bulletin ADDM 53 et renvoyez-le accompagné de votre règlement du montant correspondant au coût de la formation + 7 euros d'adhésion obligatoire à l'ADDM 53.

Attention :

Pour des raisons comptables, merci d'effectuer un règlement par formation.

Aucune inscription définitive ne pourra être prise en compte en l'absence du bon de commande de votre collectivité ou de votre règlement individuel.

➡ Pour les salariés hors fonction publique

Votre inscription aux stages organisés en partenariat avec le CNFPT est conditionnée à l'obtention de moyens de financement complémentaires qui peuvent être sollicités auprès des organismes collecteurs de fonds pour la formation professionnelle : contacter l'ADDM 53.

➡ En cas d'annulation

En cas d'annulation du fait de l'ADDM 53, le droit d'inscription versé sera intégralement remboursé. Tout stage commencé est dû intégralement. Pour tout désistement intervenant après la date limite d'inscription, l'ADDM 53 procédera à l'encaissement intégral du règlement, sauf cas de force majeure. Les règlements sont encaissés dès le début de chaque stage.

Bulletin d'inscription 1/2

Pratiques professionnelles 2011/2012

Pour une bonne prise en compte de votre inscription, reportez-vous aux modalités d'inscription ci-contre.

➡ Identification du stagiaire

M^{lle} / M^{me} / M. :

Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. personnel :

Tél. professionnel :

Email (EN MAJUSCULES) :

Niveau d'études chorégraphiques (diplômes, titres, DE, dispense...) :

➡ Situation administrative du stagiaire

Collectivité :

Adresse de la collectivité :

Lieux principaux d'enseignement :

École territoriale :

École associative :

Discipline(s) enseignée(s) :

Fonction : Depuis le :

Titulaire : oui non Catégorie : A B C

Grade : Depuis le :

Date d'entrée dans la fonction publique :

➡ Autorisation de publication de photographie et de document audiovisuel

Cette autorisation est valable uniquement pour l'édition des documents de communication papier de l'ADDM 53, la publication sur le site Internet de l'ADDM 53 et l'édition de tout autre document de communication numérique de l'ADDM 53.



Je soussigné(e)....., autorise par la présente l'ADDM 53 à diffuser la (les) photographie(s) et document(s) audiovisuel(s) capturés lors des actions auxquelles je me suis inscrit(e), et sur lesquels je figure. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par le soussigné. La présente autorisation est incessible à une structure tierce.

Fait à..... le.....

Signature

Bulletin d'inscription 2/2

Je souhaite m'inscrire aux actions de formation, journées, rencontres suivantes :

 Formation CNFPT / ADDM 53	Tarif / prise en charge	Date limite d'inscription
L'élaboration collective d'un projet (p.8)	<input type="checkbox"/> CNFPT	28 oct.
 Formations ADDM 53		
Le rythme du corps dans l'atelier en danse (p.4)	<input type="checkbox"/> 60 euros	14 oct.
Nouveaux publics, nouveaux comportements (p.9)	<input type="checkbox"/> gratuit	25 nov.
Corps sensible et pédagogie de la danse (p.5)	<input type="checkbox"/> 60 euros	9 déc.
Quelles bases pour un éveil artistique global ? (p.10)	<input type="checkbox"/> 70 euros	13 janv.
Journée-rencontre musique et danse : Bal Renaissance (p.11)	<input type="checkbox"/> gratuit	27 janv.
Journée-rencontre musique et danse : Danse et rythme (p.11)	<input type="checkbox"/> gratuit	10 fév.
L'autonomie dans la composition (p.6)	<input type="checkbox"/> 25 euros	10 fév.
L'apport en culture chorégraphique (p.7)	<input type="checkbox"/> gratuit	2 mars
.....		
Adhésion à l'ADDM 53 (obligatoire, sauf formation CNFPT)	<input type="checkbox"/> 7 euros	
.....		
Total →	 euros

13^e Rencontres chorégraphiques départementales

- Je souhaite présenter une pièce d'une durée de 8 minutes maximum avec un groupe d'élèves lors des Rencontres chorégraphiques départementales du 18 au 21 avril 2012 à Évron.
- J'apporte des précisions sur le groupe d'élèves :
Effectif :
- Âge :
- Niveau de cours :
- Je souhaite bénéficier d'informations sur le dispositif « Compagnonnages »

ADDM 53

Centre administratif Jean Monnet
25 rue de la Maillarderie
BP 1429 - 53014 Laval cedex

CNFPT

Délégation régionale des Pays de la Loire
60, boulevard Victor Beaussier
BP 40205 - 49002 Angers cedex 1

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des documents émanant d'autres associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le signaler en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Date :

Signature :